

**COMMUNE  
de VEYTAUX**

The background of the page is a large, light blue coat of arms with a grey outline. It features a stag with large antlers in the center, a castle tower below it, and a blue wavy border. The text is overlaid on this background.

***SPÉCIAL  
ÉLECTIONS 2021***

Présentation des candidats  
à la Municipalité  
et  
au Conseil communal

# Billet de la Syndique

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Veytaux,

Ce message n'est pas un élément de campagne, mais une incitation à user de vos droits démocratiques et vous inviter à voter et faire voter pour les élections communales, le 7 mars prochain.

Peut-être vous a-t-on sollicité pour figurer sur l'une des deux listes qui vous sont proposées, car au final ce sont 48 citoyennes et citoyens qui ont accepté de présenter leur candidature pour l'organe législatif de la Commune. À chacune et à chacun d'eux vont mes remerciements pour leur intérêt à la vie citoyenne de notre Commune. En effet, se porter candidate ou candidat, montrer son intérêt, vouloir participer aux choix qui interviendront dans la législature à venir ne peut qu'encourager et conforter la Municipalité dans son travail au quotidien.

Ayant une population inférieure à 3'000 habitants, la Commune de Veytaux n'a pas l'obligation de présenter pour les élections communales, des listes de partis. C'est une élection au système majoritaire à deux tours. Le Conseil communal a, lors de la législature en cours, choisi de maintenir **un Conseil communal de 35 membres et une Municipalité de 5 membres.**

**Votez et faites voter.....** Il est essentiel que les personnes qui vont être élues le soient par un pourcentage important de la population et qu'ainsi, toutes les tranches d'âges, les genres, les sensibilités politiques qui composent la communauté veytausienne, expriment leurs choix, afin que toutes soient représentées au sein des autorités communales.

Le travail qui attend les futurs élus est d'importance. Le territoire de Veytaux, composé de forêts, de pâturages, de routes, de zones construites, de zones village, de chemins, de sentiers, démontre bien par sa diversité qu'une attention particulière tout au long de l'année par le personnel communal est essentielle, si l'on veut garantir à la population la bonne qualité de vie qu'elle est en droit d'attendre.

Les élus veytausiens seront aussi appelés, et cette représentation est importante, à participer à la vie des associations intercommunales composant la grande région Riviera, permettant ainsi une gestion plus globale des tâches publiques. Ces représentants participeront aux débats dans les différentes instances intercommunales, analyseront les divers aspects et feront part de leurs réflexions. Ils renseigneront ensuite leurs collègues Conseillers communaux et leur permettront au final de prendre des décisions et voter les objets soumis.

***Se porter candidat, c'est montrer son intérêt pour la vie de la Commune....  
Voter, c'est choisir les personnes qui vous représenteront pour les 5 ans à venir.***

Christine Chevalley  
Syndique et Députée

## Liste No 1 « Entente communale » à la Municipalité



**CHEVALLEY  
Christine**

66 ans  
Syndique et Députée  
Conseillère municipale  
sortante



**ANDLER  
Philippe**

58 ans  
Cuisinier  
Conseiller municipal  
sortant



**REY LESCURE  
Arnaud**

59 ans  
Ostéopathe  
Conseiller municipal  
sortant



**RINALDI  
Igor**

53 ans  
Informaticien  
Conseiller municipal  
sortant



**SHERIF  
Ludovic**

36 ans  
Technicien en  
géomatique  
Conseiller municipal  
sortant

## Liste No 2 « Ensemble pour Veytaux » à la Municipalité



**PILET  
Jean-François**

61 ans  
Ingénieur HES  
Conseiller communal  
sortant

**5 membres à élire à la Municipalité  
Vous ne pouvez donner qu'une seule voix  
à un même candidat !**

# Liste No 1<sup>1</sup> « Entente Communale » à la Municipalité

Pour une écoute efficace !

Votre exécutif se représente dans sa composition actuelle



*5 personnes différentes, mais complémentaires*

« Photo : Khrissy Photographer -  
contact@khrissyphotography.com »

Nous nous réjouissons, ensemble, de nous mettre à la disposition de la population pour poursuivre le mandat qui nous avait été confié, et ainsi assumer l'orientation et les choix qui ont été les nôtres durant les dernières années. Nous pourrions ainsi conduire à la destinée de Veytaux pour les années à venir. Nous comptons en effet continuer à **dynamiser la vie du village** comme cela a été fait grâce à notre marché du samedi, notre épicerie et notre kiosque. L'ouverture du Fort de Chillon complète cette dynamique.

Nous sommes particulièrement fiers de l'avancement des travaux de notre **bâtiment multi-générationnel**, dont les infrastructures permettront aussi un accès au village grandement facilité pour nombre de nos concitoyens. Un bâtiment exploité, valorisé, rentabilisé et dont l'apport financier, non négligeable, viendra consolider nos finances communales. C'est une valorisation importante de notre patrimoine au profit des Veytausiens qui sont dans l'attente de services proposés, tels que des appartements protégés, l'accueil de jour, une salle communale, etc.

Le mandat pour **l'étude de fusion**, qui nous a été confié par la population et que nous comptons bien réaliser, est déjà bien avancé dans la rédaction de la convention. Nous avançons dans ce dossier avec introspection et logique, tout en voulant assurer la **qualité de vie** de la population veytausienne ainsi que la **sécurité de l'emploi** de nos employés.

Merci de nous réitérer votre confiance.

<sup>1</sup> La numérotation des listes résulte d'une entente entre les 6 candidats.

## Liste No 2<sup>2</sup> « Ensemble pour Veytaux » à la Municipalité



Originaire de Villeneuve, habitant la Commune de Veytaux depuis 60 ans, marié à Angelika, 3 enfants et autant de petits-enfants.

Actuellement en charge du projet de géothermie profonde de Lavey, directeur de la société AGEPP SA. J'ai occupé précédemment des fonctions dirigeantes dans les domaines de la distribution et de la production d'électricité.

Membre sortant du Conseil communal, Président du Conseil à deux reprises. J'ai participé durant les deux dernières législatures à différentes commissions avec engagement.

Intérêts en lien avec la Commune :

- Abbé-Président de la Noble Abbaye des Echarpes Blanches de Montreux.
- Président de la fête au village de Veytaux à deux reprises, dont la fête de 2018.
- Commandant du feu de la Commune de Veytaux durant 7 ans.

Sportif, avec une formation de chef de course du club alpin, ancien président de la commission des courses, ancien vice-président de la section de Montreux.

J'aime relever les défis pour la collectivité, avec engagement et forces de propositions. Mon attachement aux valeurs, à l'histoire et aux traditions de notre région est très fort.

Ma candidature, c'est offrir un choix aux citoyennes et citoyens veytausiens mais aussi faire avancer les dossiers comme celui de la fusion avec Montreux. Il est temps que le débat vienne sur la place publique.

Pragmatique, organisé, orienté objectifs, j'aime que les choses bougent, je n'hésite pas à apporter de nouvelles idées, remettre en question l'ordre établi mais je suis aussi prêt à collaborer pleinement et sans restriction avec les autres élus à la Municipalité.

Ensemble pour Veytaux, une alternative démocratique proposée aux citoyennes et citoyens, c'est aussi ensemble pour l'avenir de notre Commune, de notre village et hameaux.

Des renseignements complémentaires ? 076 491 46 44 ou [jfpilet@outlook.com](mailto:jfpilet@outlook.com)

Jean-François Pilet

---

<sup>2</sup> La numérotation des listes résulte d'une entente entre les 6 candidats.

# Billet du Président du Conseil communal

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Le 7 mars prochain, nous serons tous appelés en tant que citoyens électeurs à renouveler les autorités politiques de notre beau village de Veytaux. Cela signifie élire 35 Conseillères ou Conseillers communaux et sept suppléants qui représenteront le pouvoir législatif et cinq Municipaux qui assumeront le pouvoir exécutif. Leur mandat est fixé pour les cinq prochaines années entre 2021 et 2026.

**A plus d'un titre cette élection n'est pas banale et mérite l'attention, le soutien et l'engagement de tous !**

Il en va en effet de la gestion de tous les domaines qui assurent la bonne marche du lieu où nous avons décidé de nous établir, pour y envisager des projets, y voir grandir nos enfants et se former, savoir nos aînés en condition de repos et entourés de soins, pouvoir se promener dans des forêts entretenues, être soutenus dans nos démarches administratives, par exemple. En bref, se sentir simplement bien parce qu'en sécurité et en lien les uns avec les autres.

Pour répondre à ces besoins légitimes, des initiatives personnelles sont toujours les bienvenues et souvent nécessaires, **mais nous devons aussi pouvoir compter sur un système politique rodé, impartial et visionnaire.**

A l'échelon d'une Commune, cette mission de service(s) publique(s) est assurée par le Conseil communal et par le Conseil municipal, chacun selon ses attributions et compétences, mais engagé ensemble dans la même recherche des propositions et de solutions pour offrir au plus grand nombre le cadre de vie le plus agréable possible.

Des citoyennes et des citoyens ont franchi le pas en décidant de se porter candidats à l'une des fonctions mises en jeu. Quel que soit le résultat du scrutin, cette démarche mérite d'être saluée, car elle révèle un sens aigu pour la collectivité et même une forme de dévouement. Un grand merci donc à toutes celles et tous ceux qui ont répondu à l'appel lancé au mois d'octobre dernier, Conseillers sortants ou nouveaux candidats !

Comme vous le savez sûrement, notre Conseil communal tout comme le Conseil municipal est apolitique, c'est-à-dire que les élus ne se présentent sous l'étiquette d'aucun parti politique. A noter toutefois pour ces présentes élections qu'à côté de la traditionnelle liste de « l'Entente communale » est proposée au choix des électeurs une liste indépendante, appelée «Veytaux Son Avenir ». Vous trouverez dans cette brochure une présentation de leurs programme et intentions respectifs.

**Au-delà de ces différences, l'ensemble des candidates et candidats sont d'abord motivés par la recherche du bien commun et la volonté de mobiliser le meilleur d'eux-mêmes pour prendre soin de tout ce qui a déjà pu être construit lors de la précédente législature et développer tout ce qui pourrait être amélioré ou initié durant les cinq prochaines années.**

En vous remerciant vivement, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, pour votre attention, votre soutien et votre engagement : **en utilisant votre droit de vote, vous pourrez ainsi manifester votre attachement à ce cher village de Veytaux et rendre vivante la démocratie !**

Le Président du Conseil communal  
Pascal Ruch

# Liste No 1<sup>3</sup> « Veytaux Son Avenir » au Conseil communal

## Pourquoi une liste indépendante « Veytaux son Avenir »

Chères Veytausiennes, Chers Veytausiens,

**Le résultat de l'initiative populaire communale adoptée à plus de 70%  
le 25 novembre 2018 « Demande à la Municipalité de Veytaux d'approcher celle  
de Montreux pour préparer un projet de convention de fusion »**

A notre connaissance, il s'agit de la première fois, dans l'histoire politique suisse,  
qu'une telle initiative émane de la population.

Constatant que nos autorités peinent à faire avancer cette démarche, des Veytausiennes et  
des Veytausiens souhaitent s'engager activement pour que cette décision populaire soit l'une  
des priorités de cette nouvelle législature.

**A cet effet, nous vous proposons la liste des candidates et des candidats  
qui soutiennent cette démarche en se présentant pour  
rejoindre le prochain Conseil communal.**

**Forte de 7 Conseillères et Conseillers communaux sortants, 11 anciennes et  
anciens ou suppléants Conseillers communaux, 11 nouvelles et nouveaux  
candidats, 3 anciens Municipaux, cette liste est aussi représentative de la  
jeunesse active de notre village, impliquée dans nos sociétés locales, qui sera  
notre Veytaux de demain.**

Autant de personnes prêtes à apporter leurs compétences lors des débats et des décisions à  
prendre sur des points que nous souhaitons voir également avancer durant la procédure  
d'étude de la convention.

Ces enjeux sont notamment : **l'aménagement territorial** (étude d'un nouveau plan  
général d'affectation initiée en 2013), **l'actualisation des mesures de protection des  
dangers naturels** (pénalisant toute la zone de Grandchamp), aménagements particuliers  
tels que la **place de l'ancien hangar à bois** (détruit le 15 juillet 2015), contrôle et maîtrise  
du but social du futur **bâtiment multi-générationnel**, pérennité de la **gestion de nos  
sociétés locales**.

Notre but n'est évidemment pas de créer un parti dans l'organisation politique de notre  
Commune. Cependant, exactement comme l'a été notre initiative, le fait de marquer notre  
intérêt pour qu'elle soit activement menée, pourrait être un nouveau signe populaire adressé  
à la Municipalité pour la prochaine législature.

Nos intentions ont été, sont et resteront, une démarche citoyenne et participative et notre  
engagement apolitique. Mais il nous est apparu important de figurer sur une liste  
indépendante, afin de permettre aux électrices et électeurs de marquer leur intérêt pour que  
l'étude initiée en 2018 soit soumise à la volonté populaire dans les meilleurs délais.

**Plus tôt les citoyennes et citoyens pourront se prononcer sur cette question, plus  
tôt les visions communales pourront être mises en place pour le bien de notre  
Commune.**

Au nom du Comité d'initiative

---

<sup>3</sup> La numérotation des listes a été effectuée par un tirage au sort le 19 janvier 2021 par le Greffe en présence des deux parties  
comme le prévoit à l'article 17 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020 pour ces présentes élections.

## Liste No 1 « Veytaux Son Avenir » au Conseil communal



**GADEMANN  
Caroline**

41 ans  
Directrice académique  
Cons. com. sortante



**GASSER  
Olivier**

61 ans  
Ingénieur  
Cons. com. sortant



**KOSCHEVNIKOV  
Alexandre**

65 ans  
Ingénieur  
Cons. com. sortant



**MAREDA  
Lydie**

71 ans  
Enseignante retraitée  
Cons. com. sortante



**PUENZIEUX  
Jean-Luc**

57 ans  
Menuisier  
Cons. com. sortant



**SCHWEIZER-  
RONNERSTRÖM  
Viviane**

65 ans  
Cons. com. sortante



**THELIN  
Stéphane**

44 ans  
Technicien en  
électronique industrielle  
Cons. com. sortant



**ABDULLA  
Farouk**

69 ans  
Directeur financier  
Ancien cons. com.





**ALT  
Francine**

72 ans  
Courtière  
Nouvelle candidate



**AUGNET  
Guillaume**

44 ans  
Monteur électricien  
Conseiller com.  
suppléant



**BERCHER  
Bernard**

80 ans  
Acheteur industriel  
retraité  
Nouveau candidat



**BLAGOVEVIC  
Marina**

37 ans  
Agente de voyage  
Nouvelle candidate



**BUSSIEN  
Gilles**

73 ans  
Horloger  
Ancien cons. com.



**CASTIONI  
Hervé**

38 ans  
Directeur technique &  
sécurité  
Cons. com. suppléant



**EMERY  
Huguette**

70 ans  
Agent qualité MS  
Ancienne cons. com.



**EMERY  
Jean-Marc**

68 ans  
Architecte  
Ancien municipal



**FUSTER  
Armin**

52 ans  
Boucher  
Nouveau candidat



**GATTO  
Gérald**

49 ans  
Installateur  
électricien  
Nouveau candidat



**GRAND  
B at**

32 ans  
Taxateur fiscal Etat  
de Vaud  
Nouveau candidat



**HUMBERT-  
BOSSON  
Genevi ve**

59 ans  
Economiste  
enseignante  
Nouvelle candidate



**IMSAND  
C dric**

39 ans  
Sapeur pompier  
permanent  
Cons. com. suppl ant



**MARTINO  
Natalia**

41 ans  
Architecte d'int rieur  
Nouvelle candidate



**MICHEL  
Fran ois**

66 ans  
Ancien Directeur-  
adjoint de l'Office du  
Tourisme du Canton  
de Vaud  
Ancien cons. com.



**PETIGNAT  
Jean-Fran ois**

79 ans  
Ing nieur civil EPFL  
Ancien municipal



**RAMSER  
Alexandra**

55 ans  
Secrétaire  
planificatrice  
Nouvelle candidate



**RONNERSTRÖM  
Selma**

19 ans  
Etudiante  
Nouvelle candidate



**SAUVAGEAT  
Pierre-Yves**

61 ans  
Chimiste  
Ancien cons. com.



**STREBEL  
Marco**

75 ans  
Technicien médical  
retraité  
Nouveau candidat



**TARONI  
Guy**

68 ans  
Technicien en génie  
civil  
Ancien municipal



**THELIN  
Sonja**

67 ans  
Enseignante retraitée  
Ancienne présidente du  
cons. com.



**VIZIO  
Eric**

55 ans  
Boucher  
Ancien cons. com.



**VOUARDOUX  
Frédéric**

51 ans  
Menuisier  
Ancien cons. com.

# Liste No 2<sup>4</sup> « Entente Communale » au Conseil communal

## *La liste de l'Entente Communale pour le Conseil Communal, ce sont... :*

- 16 candidates et candidats particulièrement motivés pour contribuer au travers de leur engagement politique à construire un cadre de vie propice pour l'ensemble des habitants de notre beau village de Veytaux.
- 16 candidates et candidats qui sont prêts à s'investir dans tous les domaines qui relèvent de la gestion des affaires communales : administration, finances, aménagement du territoire, entretien des forêts et des espaces verts, sécurité routière et transports, écoles, prévoyance et aide sociale, énergie et culture.

Cela tombe bien, puisque cette liste est composée de personnes aux profils socio-professionnels variés et correspondant en bonne part aux secteurs concernés : finances, entrepreneuriat, éducation, réinsertion, formation, santé, sécurité, économie, technique et justice. Tous ces candidats pourront ainsi mettre à profit la richesse de leur expérience de terrain pour animer le débat, orienter la politique menée par la Municipalité et participer au développement de la Commune.

- 16 candidates et candidats qui représentent toutes les classes d'âges et sont par conséquent en mesure de relayer les préoccupations de leurs contemporains qui pourraient trouver des réponses dans des propositions concrètes émanant du parlement communal.
- 16 candidates et candidats qui offrent une combinaison intéressante entre des personnes ayant déjà exercé un mandat politique comme Conseiller.ère communal.e et d'autres qui sont novices, mais qui ont le potentiel d'apporter de nouvelles idées stimulantes.

**Les membres de l'Entente communale sont ouverts à tous les thèmes et propositions susceptibles d'apporter une amélioration aux conditions de vie et d'existence des Citoyens Veytausiens. Comme pour l'ensemble des dossiers qu'ils seront appelés à suivre durant leur mandat en cas d'élection, ils se donneront les moyens de les étudier avec sérieux et probité de telle sorte que chacun puisse se forger une opinion en toute connaissance de cause et en toute liberté.**

Au nom de la liste « Entente Communale »  
au Conseil communal

---

<sup>4</sup> La numérotation des listes a été effectuée par un tirage au sort le 19 janvier 2021 par le Greffe en présence des deux parties comme le prévoit à l'article 17 de l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020 pour ces présentes élections.

## Liste No 2 « Entente communale » au Conseil communal



**DE RHAM**  
**Jérôme**

57 ans  
Accompagnant socio-  
éducatif  
Cons. com. sortant



**DI PERRI**  
**SANTO**  
**Antonino**

55 ans  
Technicien de  
maintenance  
Cons. com. sortant



**GRANDCHAMP**  
**John**

59 ans  
Formateur d'adultes  
Cons. com. sortant



**HOLLAND**  
**Diana**

75 ans  
Thérapeute psycho-  
corporelle  
Cons. com. sortante



**JORDAN**  
**Francine**

60 ans  
Laborantine en biologie  
Cons. com. sortante



**KÜNCEKLI**  
**CAGIN**  
**Tülay**

46 ans  
Assistante en  
pharmacie  
Cons. com. sortante



**MASON**  
**Pascal**

56 ans  
Chef d'entreprise  
Cons. com. sortant



**RUCH**  
**Pascal**

53 ans  
Socio-éducateur  
Cons. com. sortant



**TEKLITS  
Stephan**

61 ans  
Formateur en réinsertion  
professionnelle  
Cons. com. sortant



**WICHT  
Valérie**

41 ans  
Enseignante  
Cons. com. sortante



**DEHAN  
Daniel**

67 ans  
Retraité  
Nouveau candidat



**DINKLAGE  
Stefania-  
Gabriela**

52 ans  
Cadre professionnelle  
Nouvelle candidate



**MONTANO  
Silvano**

44 ans  
Directeur des ventes  
Nouveau candidat



**THEUBET  
Denis**

75 ans  
Retraité  
Ancien cons. com.



**TRAMPARULO  
Elodie**

31 ans  
Greffière  
Nouvelle candidate



**VOISARD  
Pablo**

51 ans  
Conseiller technique  
en imprimerie  
Nouveau candidat

**35 membres à élire au Conseil communal  
Vous ne pouvez donner qu'une seule voix  
à un même candidat !**

<p><b>NOMBRE de CANDIDATS à ELIRE :</b></p> <p>35 conseillers communaux 7 conseillers communaux suppléants 5 conseillers municipaux, dont 1 syndic</p> <p><b>HEURES d'OUVERTURE du BUREAU de VOTE</b></p> <p>Dimanche de 10h00 à 11h00 Administration communale Rue du They 1 1820 Veytaux</p> <p><b>ROLE des ELECTEURS :</b></p> <p>Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal. Le droit de réclamation s'exerce conformément à l'article 7 LEDP, au plus tard le lundi qui précède chaque scrutin.</p> <p>Le rôle est clos le vendredi qui précède chaque jour de scrutin à 12 heures.</p>	<p><b>DATES des ELECTIONS</b></p> <p>Elles sont fixées par l'arrêté de convocation du 7 octobre 2020 et sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>7 mars 2021</b> (1<sup>er</sup> tour) : Elections du Conseil communal et de la Municipalité, selon le système majoritaire (majorité absolue au premier tour et relative en cas de deuxième tour)</li> <li>➤ <b>28 mars 2021</b> (2<sup>ème</sup> tour éventuel) : Elections du Conseil communal et de la Municipalité</li> <li>➤ <b>25 avril 2021</b> (1<sup>er</sup> tour) : Election du Syndic, selon le système majoritaire à choisir parmi les 5 Conseillers municipaux élus.</li> </ul> <p>Election des 7 suppléants au Conseil communal, selon le système majoritaire à un tour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>16 mai 2021</b> (2<sup>ème</sup> tour éventuel) : Election du Syndic</li> </ul>
---	--

Vous trouverez, dans le matériel électoral, toutes les informations utiles pour vous guider sur la manière de compléter et/ou de modifier les bulletins électoraux, et ainsi garantir la validité de votre vote.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal (021 966 05 55), dont les collaborateurs se feront un plaisir de vous renseigner.

The image features the coat of arms of the Canton of Valais, Switzerland. It consists of a shield with a white background, a grey cross in the center, and a grey silhouette of a chamois leaping to the left. The shield is surrounded by a blue and white wavy border. The text "Soyez nombreux à voter !" is written across the center in a bold, black, outlined font.

**Soyez nombreux à voter !**